

Idées **d'Europe**

# **L'Européanisation**

Sciences humaines et nouveaux enjeux

Sous la direction de  
Denis **Duez**  
Olivier **Paye**  
Christophe **Verdure**



**bruylant**

**DÉFICIT D'INTÉGRATION,  
DÉFICIT D'IDENTIFICATION ?  
LES RÉSISTANCES À L'EUROPE AU PRISME  
D'UNE SOCIOLOGIE HISTORIQUE  
DU POLITIQUE (1)**

PAR

FLORENCE DELMOTTE

CHERCHEUR QUALIFIÉ DU F.R.S. - FNRS  
UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

INTRODUCTION

« Ni l'amour ni la division du travail, ni l'attitude à l'égard d'un tiers ni l'amitié, ni l'appartenance à un parti ni la domination et la subordination ne pourraient suffire à engendrer ou à porter durablement une union historique [...]. » (2) Écrite il y a plus de cent ans, la phrase du sociologue allemand Georg Simmel donne toujours à penser. Elle est extraite d'un chapitre de sa *Sociologie* où Simmel attire l'attention sur « la fonction socialisante du conflit » – tant le conflit qui s'exprime à l'intérieur du groupe social ou de l'entité politique que celui qui met aux prises le groupe ou la communauté avec l'extérieur, avec un ou plusieurs autres groupes ou communautés (3). Il n'empêche qu'elle résonne dans le cadre d'une réflexion sur les résistances à l'Europe. En effet, les études qui s'intéressent à l'intégration sociale et politique de l'Union abordent peu souvent la question du rôle du conflit sous ce double aspect, externe et interne. Sur ce plan, les débats sur la politisation de l'Union européenne font plutôt exception, même s'il s'agit d'une

(1) Ce chapitre est une version amendée de l'article « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique » paru dans la *Revue internationale de politique comparée* (vol. 154, n° 8, 2008, pp. 541-554). Nous remercions les Éditions De Boeck Université d'en avoir autorisé l'usage.

(2) G. SIMMEL, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, traduit de l'allemand par L. Deroche-Gurcel et S. Muller, Paris, PUF, 1999 [1908], p. 271.

(3) *Ibid.*, pp. 265 et s.

exception remarquée (4). En conséquence, en dépit des travaux pourtant réalisés autour de la conflictualisation, ou de l'absence de conflictualisation (5), des enjeux européens, les hypothèses dominantes sur les résistances à l'intégration lient surtout, sur un mode vertical, le problème de la légitimité de l'Union au *soutien* exprimé à l'égard de ses réalisations présentes, ou à l'*adhésion* à ses principes fondateurs. Nombre de réflexions sur les résistances s'intéressent donc aux attitudes de rejet ou de méfiance, bref, aux « euroscepticismes » – j'y reviendrai – même quand elles s'attachent à complexifier le phénomène et à lui rendre son caractère historiquement situé (6). Certaines, plus récemment, se sont toutefois penchées sur ce qui entrave le développement d'un sentiment d'appartenance proprement européen, sur la faiblesse, à ce niveau, d'une « identité » durablement ancrée et possédant une dimension affective, émotionnelle (7).

Dans ce qui suit, je reviendrai brièvement sur ce qui justifie de distinguer différents types de résistances, selon que l'on s'intéresse à l'adhésion et au soutien, à la politisation, ou à un processus, moins conscient, d'identification. Plus précisément, je pars de l'hypothèse suivante : à côté de la figure du citoyen européen « eurosceptique » s'en trouve une autre tout aussi, voire plus, importante que la première : celle du citoyen euro-indifférent, plus passif, voire apathique, que critique ou sceptique dans son rapport à l'Union. Il ne percevrait pas les institutions européennes comme étant « les siennes » ou pouvant seulement l'être mais plutôt comme « extérieures » à lui et vouées à le rester. En un mot, son européanité « objective », le fait d'être (devenu) un Européen de droit, ferait à peine ou pas du tout partie de son identité, de la manière dont il se définit lui-même. Il ne serait pas « européenisé » subjectivement parlant.

Je tenterai ensuite d'élucider ce qu'on peut entendre par résistance « identitaire » en soulignant la difficulté de tester empiriquement l'hypothèse d'un déficit d'identification. Enfin, j'essaierai d'ouvrir la réflexion sur la place et la signification des affects et des émotions

(4) Voy. S. HIX et St. BARTOLINI, « La politisation de l'Union européenne : remède ou poison ? », *Notre Europe. Études et recherches*, Policy Paper n° 19, 2006 (consulté le 31 décembre 2011 : [http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/Polycypaper19-fr.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Polycypaper19-fr.pdf)).

(5) Voy. S. DUCHESNE et Fl. HAEGEL, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, pp. 877-909.

(6) Voy. par exemple J. LACROIX et R. COMAN (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

(7) Voy. par exemple C. BELOT et Chr. BOUILLAUD, « Vers une communauté européenne de citoyens ? Pour une approche par les sentiments », *Politique européenne*, n° 26, automne 2008, pp. 5-29.

dans les phénomènes d'appartenance, d'identité et d'intégration politiques. Je me centrerai sur l'œuvre de Norbert Elias (1897-1990) pour illustrer après d'autres l'idée que les propositions léguées par certains classiques de la sociologie, tels Norbert Elias, Georg Simmel, et encore Max Weber, viennent mettre une distance bénéfique dans l'examen d'un problème qui, à certains égards, n'est pas inédit (8).

L'Union européenne n'est certes pas une nation, ni même une nation en devenir. Néanmoins, un auteur comme Elias compare de manière convaincante le retard observé entre l'émergence des États et l'intégration nationale avec le décalage supposé entre la construction européenne – au sens de l'œuvre politique des pères fondateurs, qui se réalise à travers les institutions – et l'intégration européenne – au sens, élargi, sociologique du terme, de la constitution d'un « nous » politique (9), j'y reviendrai. Plus largement, les réflexions de cet auteur se révèlent stimulantes à plus d'un titre. D'abord, dès lors qu'il est question de l'Europe, les intuitions d'Elias permettent de tenir à égale distance deux hypothèses également réductrices : d'un côté, celle d'une rupture avec les autres formes d'entités politiques dans l'histoire ; de l'autre, celle d'une simple transposition, à une autre échelle et à une autre époque, des processus ayant concouru à l'intégration stato-nationale et des obstacles que celle-ci a rencontrés. En outre, la sociologie historique d'Elias trace un certain nombre de pistes pour appréhender l'intégration politique en tenant compte de sa dimension émotionnelle mais sans hypostasier celle-ci. Elle suggère notamment que le jeu de certains affects n'oppose pas le type d'intégration qui s'opérerait au niveau d'une communauté politique européenne à celle opérée à d'autres niveaux d'intégration mais la distingue de manière relative.

# 1. – L'EURO-INDIFFÉRENCE OU LA RÉSISTANCE PASSIVE À L'EUROPE

En 2005, le double « non » exprimé à l'encontre du projet de traité constitutionnel par les électeurs français et néerlandais et les débats provoqués dans d'autres États membres à cette occasion (10) ont contribué à mettre au jour une évidence. Depuis, il est devenu impossible

(8) Voy. Y. DÉLOYE, « De la citoyenneté stato-nationale à la citoyenneté européenne », *Revue suisse de science politique*, vol. 4, n° 4, 1998, pp. 169-194.

(9) L'usage du « nous » renvoie aux réflexions proposées par Norbert Elias dans « Les transformations de l'équilibre "nous-je" » (*La société des individus*, traduit de l'allemand par J. Étoré, préface de R. Chartier, Paris, Fayard, 1991 [1939, 1987], pp. 205-301).

(10) En Belgique par exemple, des fractions pourtant non eurosceptiques de la classe politique et de l'opinion publique ont vivement déploré l'absence de débat national à ce sujet.

d'ignorer qu'à côté de l'opposition plus ou moins radicale de type « souverainiste », qui refuse au minimum l'approfondissement de l'intégration européenne, l'on observe une opposition d'un autre ordre. Quelles que soient les relations ambiguës qu'elle entretient parfois avec la première, une seconde catégorie de critiques dit viser les politiques mises en œuvre au niveau européen et dénoncer la tournure par trop libérale prise par le projet d'union politique sans en récuser le principe. En bref, les oppositions longtemps latentes à l'Union européenne se sont révélées plus contrastées qu'on pouvait le croire jusque-là.

En un sens, ce constat a contribué à valider certaines des distinctions établies par la littérature scientifique consacrée à l'euroscepticisme au début des années 2000. Aleks Szczerbiak et Paul Taggart (11) distinguent par exemple un euroscepticisme « dur » et un euroscepticisme « doux », selon que l'on rejette ou non l'intégration européenne dans son principe. Dans la même veine, Petr Kopecky et Cas Mudde (12) différencient quant à eux les résistances « eurorejects » et les résistances « eurosceptics », c'est-à-dire l'opposition aux idées générales, voire aux idéaux fondateurs et l'opposition à l'Union européenne en actes. Sans entrer dans la discussion de telles typologies (13), on soulignera qu'elles concernent avant tout des partis, des courants ou des mouvements plus ou moins structurés mais relativement identifiables, politiquement et idéologiquement parlant. Ces études s'attachent autrement dit à complexifier une forme particulière de résistances à l'Europe. Les cibles de ces résistances peuvent être fort différentes – des principes abstraits aux politiques concrètes – de même que leur portée et leur orientation. Mais les résistances à l'intégration européenne de type eurosceptique relèvent par définition d'une critique politique, ou sont du moins associées à une critique politique, exprimée comme telle. Ces diverses contestations n'épuisent donc pas le problème des résistances à l'Europe, précisément parce qu'elles témoignent d'un intérêt

(11) A. SZCZERBIAK et P. TAGGART, « Contemporary Euroscepticism in the Party System of the European Union Candidates States of Central and Eastern Europe », *European Journal of Scientific Research*, vol. 43, 2004, pp. 7-9.

(12) P. KOPECKY et C. MUDDÉ, « The Two Sides of Euroscepticism : Party Positions on European Integration in Eastern and Central Europe », *European Union Politics*, vol. 3, n° 3, 2002, pp. 297-326.

(13) Pour une analyse critique de ces typologies, voy., par exemple, S. HEINE, *Les résistances à l'intégration européenne en France et en Allemagne. Une analyse des idéologies sous-tendant les critiques de gauche contre le traité constitutionnel européen*, Dissertation présentée en vue d'obtenir le titre de docteur en science politique, Université libre de Bruxelles, 2008 et *id.*, « Les variantes idéologiques des oppositions à l'Union européenne en Allemagne », in J. LACROIX et R. COMAN (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 167-186.

mani  
vidus  
aillet  
même  
notar  
En  
citoy  
satio  
un fa  
comm  
relati  
l'euro  
geme  
ment,  
des re  
de ré  
senta  
Il e  
remer  
en ta  
réalis  
politi  
débat  
europ  
sance  
tante  
tions

(14)  
(15)  
d'inform  
propos d  
encore »  
compar  
de l'ind  
en 2010  
quantita  
Analyse  
Thèse de  
(C.E.E.),  
tative Ag  
(E.C.P.R.)  
(16)  
Science  
(17)  
ronde, 20

manifeste pour la chose publique européenne dans le chef des individus et des groupes qui les portent, sinon de ceux qui les suivent. Par ailleurs, certaines tendances qualifiées d'eurosceptiques revendiquent même la défense d'une identité politique proprement postnationale, notamment à l'extrême gauche (14).

En comparaison, le désintérêt ou l'absence d'intérêt d'une partie des citoyens européens vis-à-vis de l'entité qui les rassemble et de ses réalisations, qui affectent pourtant sans cesse davantage leur vie, rassemble un faisceau de phénomènes plus difficile à observer et à qualifier comme à quantifier et qui, entre autres pour ces raisons, intéressent relativement peu la recherche (15). En particulier, dans les études sur l'européanisation, si « l'inertie renvoie à une situation où aucun changement n'a lieu » et qui résume bien notre problème, « c'est, paradoxalement, le phénomène le moins analysé [...] et pourtant celui dans lequel des recherches semblent le plus urgentes, notamment dans un contexte de réticences importantes de la part des citoyens à suivre leurs représentants nationaux sur le chemin d'une plus forte intégration » (16).

Il est vrai que cette inertie ou cette résistance-là est tout particulièrement difficile à sonder, précisément parce qu'elle ne s'exprime pas en tant que telle. En témoignent, presque malgré elles, les enquêtes réalisées dans le cadre de l'Eurobaromètre. En 2005, dans un contexte politique pourtant propice à la médiatisation et à la popularisation des débats, les chiffres autorisaient ainsi la sixième édition de *L'opinion européenne* (17) à conclure – en se fondant sur le « niveau des connaissances sur l'Union », « invariablement bas » – à « l'indifférence persistante », voire au « détachement de plus en plus grand » de larges fractions des populations des pays membres à l'égard de l'Union. En 2005,

(14) Je renvoie à nouveau sur ce point aux travaux de Sophie Heine.

(15) Daniel Gaxie parle ainsi de « l'indifférence à la sociologie des opinions et aux niveaux d'information des citoyens » pour souligner « ce que nous ne savons pas encore » (D. GAXIE, « À propos des attitudes à l'égard de l'Europe ». Ce que nous savons et ce que nous ne savons pas encore », in D. GAXIE, N. HUBÉ, M. DE LASSALLE et J. ROWELL, *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, pp. 8-26). Notons que la question de l'indifférence a récemment fait l'objet d'une thèse remarquée en science politique, soutenue en 2010 par Virginie Van Ingelgom à l'Université catholique de Louvain et associant une approche quantitative et une approche qualitative fondée sur des *focus groups* : *Intégrer l'indifférence. Analyse comparative, qualitative et quantitative, de la légitimité de l'intégration européenne*, Thèse de doctorat en science politique, Université catholique de Louvain et Sciences Po Paris (C.E.E.), 2010. À paraître : *Integrating Indifference. A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, E.C.P.R. Press Monographs Series (E.C.P.R. Jean Blondel PhD Prize).

(16) S. SAURUGGER, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Science Po, 2010, pp. 270-271.

(17) D. REYNIE (dir.), *L'opinion publique européenne en 2005*, Paris, Éditions de la Table ronde, 2006, 248 p.

selon les estimations, un gros tiers des citoyens européens disaient ne pas s'intéresser du tout à l'Europe. À l'automne 2011, dans un contexte de crise encore plus propice à la politisation, ou en tout cas à la médiatisation des enjeux, l'Eurobaromètre Standard 76 estimait à 20 % la proportion de citoyens européens n'ayant jamais entendu parler de la Commission européenne (18).

On peut toutefois se demander s'il en a un jour été très différemment. En ce qui concerne l'intérêt pour la chose européenne aussi, il est probable qu'un « cens caché » a toujours existé, pour reprendre le titre du célèbre ouvrage de Daniel Gaxie de 1978 liant, au niveau national, la politisation ou l'intéressement au sentiment de se sentir politiquement « compétent » et informé (19). Suivant les conclusions de cette étude actualisée en 1993, il ne conviendrait pas de parler de « dépolitisation » sur le moyen et le long terme, « en dépit de commentaires alarmistes sur la "crise de la représentation" ». Si l'on envisage l'histoire de la démocratie parlementaire dans son ensemble, il conviendrait mieux de parler d'une « non-politisation » structurelle de larges fractions de l'électorat. Et sans se livrer à des transpositions abusives, les enquêtes européennes les plus récentes mettent elles-mêmes en exergue un citadin masculin, diplômé, âgé de 25 à 40 ans, tout à la fois plus « informé et plus intéressé » par la politique européenne et, pour peu qu'il soit plutôt « centriste », prenant les traits de l'Européen convaincu, voire de l'Européen « enthousiaste ». Mais à nouveau, ces deux types d'attributs – intéressé et informé d'une part, partisan, confiant, voire convaincu et enthousiaste d'autre part – doivent être distingués. À l'exact opposé du profil qu'ils décrivent, on verrait alors se dessiner un profil souvent négligé par l'analyse : celui de l'« euro-apathique » ou de l'« euro-indifférent », citoyen européen de droit et non de fait. Soit une figure tout aussi irréductible à celle de l'eurosceptique, qu'il soit « souverainiste convaincu » (ou anti-Européen) ou « eurocritique convaincu » (ou « alter-Européen »), qu'à celle de « l'europhile ».

Reste, on le disait, qu'on ne sait pas grand-chose de ces citoyens européens, apathiques ou indifférents, qui feraient de la résistance passive. À partir des données Eurobaromètre concernant la période précédant la période de crise actuelle, on peut certes penser que ces individus font partie de ceux qui considèrent que l'appartenance de leur pays à l'Union n'est pas « une bonne chose » mais « une mauvaise chose »

(18) La mobilisation un peu impressionniste des données Eurobaromètre ne vise qu'à illustrer mes propos, dont j'assume le caractère hypothétique.

(19) D. GAXIE, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

(15 % en  
ou ni l'u  
« négativ  
instituti  
le prouv  
pas ces  
en 2011,  
dans l'U  
en 2007)  
nationa  
sant de  
positive,  
à 41 %,   
hausse.

En br  
« résiste  
autre m  
mine au  
péenne  
mises et  
incrédul  
tenance  
la premi  
conscien  
toutefoi  
facteurs

Entre  
reliée p  
europée  
partie s  
lui-même  
en intro

(20) Ce  
une quest  
in D. GAXIE  
sur les per

(21) L  
démocrati  
De Robert  
University  
sessing leg  
pp. 603-62  
démocrati

(15 % en moyenne en 2007 pour prendre un score particulièrement bas) ou ni l'une ni l'autre (25 %). Et, de même, qu'ils ont une image plutôt « négative » de l'Union, se montrent les moins « confiants » dans ses institutions et les plus « pessimistes » quant à l'avenir. Rien toutefois ne le prouve car l'euro-indifférent, par définition, ne se pose probablement pas ces questions spontanément (20). Quant aux données disponibles en 2011, il semble qu'on ne peut pas en tirer grand-chose : la confiance dans l'Union chute certes à 34 % dans l'Eurobaromètre 76 (contre 57 % en 2007), mais c'est aussi le cas de la confiance dans les gouvernements nationaux (24 % fin 2011 contre 43 % en 2007). Il est cependant intéressant de constater qu'en ce qui concerne « l'image de l'U.E. », si l'image positive, à 31 %, est elle aussi logiquement en chute, l'image « neutre », à 41 %, s'impose davantage que l'image « négative », à 26 %, n'est en hausse.

En bref, je fais l'hypothèse ici qu'une partie des citoyens européens « résistent » structurellement à l'intégration européenne, d'une tout autre manière que ne le font les sceptiques ou les opposants, mais qui mine autant sinon plus la légitimité de l'entité politique « Union européenne », la légitimité des décisions prises à ce niveau et des politiques mises en œuvre (21). Il est plausible que l'indifférence et une certaine incrédulité, un certain scepticisme quant aux bénéfices tirés de l'appartenance à l'Union par exemple, s'alimentent mutuellement. Et au-delà, la première vient sans doute renforcer une résistance plus active, plus consciente, plus « politique », ou s'en nourrit en retour. On ne saurait toutefois confondre les deux ni les expliquer au moyen des mêmes facteurs.

Entre autres pistes, l'idée d'une résistance latente ou passive peut être reliée plus spécifiquement à la question de l'identification à l'ensemble européen, dont l'indifférent peut bien savoir que « son État » en fait partie sans avoir la conscience ou éprouver le sentiment d'y appartenir lui-même en tant qu'individu. Autrement dit, comme nous l'écrivions en introduction, le citoyen passif, apathique ou euro-indifférent ne

(20) Comme le soulignent Dorota Dakowska et Nicolas Hubé, il est difficile de répondre à une question que l'on ne se pose pas (« Le public européen ne se divise pas en deux catégories », in D. GAXIE, N. HUBÉ, M. DE LASSALLE et J. ROWELL, *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perspectives de l'Europe*, op. cit., pp. 111-128).

(21) L'hypothèse privilégiée, selon laquelle l'indifférence des citoyens mine la légitimité démocratique des institutions et des décisions politiques, n'est bien sûr pas la seule possible. De Robert Dahl (*Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961) à Andrew Moravcsik (« In defence of the "democratic deficit" : Reassessing legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 4, pp. 603-624), toute une littérature s'est penchée sur le caractère bénéfique, pour la stabilité des démocraties, d'une relative indifférence de la part des citoyens.

percevrait pas les institutions européennes comme étant « les siennes » ou pouvant seulement l'être, mais plutôt comme « extérieures » à lui et vouées à le rester, quelles que soient ou presque, selon le contexte, la confiance ou la méfiance qu'elles lui inspirent.

Si l'on suit sur ce thème le chemin tracé à la fois par la sociologie webérienne et par l'approche historique d'Elias, c'est dans cette défaillance du sentiment d'appartenance que l'intégration européenne – au sens ici du processus de constitution d'une communauté politique – rencontrerait un de ses obstacles les plus fondamentaux mais aussi les moins originaux. Suivant ces sociologues classiques, l'intégration communautaire apparaît, en effet, indissociable de l'existence d'un « nous » identifié, défini par la majorité du corps social dans son ensemble. Selon Elias, l'émergence d'une identité collective ou d'un « nous » est toujours par ailleurs un processus distinct et souvent retardé par rapport à la constitution d'une unité politique. On a pu l'observer à travers le déphasage entre la naissance des États et celle des nations modernes, j'y reviendrai. Avant cela, on va voir que la précarité de ce fameux sentiment d'appartenance représente également une résistance difficile à sonder, dans tous les sens du terme.

## 2. – DES NATIONS À L'EUROPE, QUESTIONNER L'IDENTIFICATION

Il est de nombreuses manières de concevoir l'identité politique, et donc diverses façons d'évaluer l'identification à l'Europe. Étudier les sentiments d'appartenance à la nation et à l'Europe et leur évolution en est une, tributaire comme les autres des données d'enquêtes disponibles, et en premier lieu des questions posées dans le cadre de l'Eurobaromètre. En 2002, Duchesne et Frogner avançaient qu'en dépit de ces réserves, l'utilisation de ces données semble depuis longtemps attester la difficulté du développement d'un « sentiment d'appartenance susceptible d'asseoir et de légitimer le cadre institutionnel européen en construction » (22).

Pour ces auteurs, deux types d'explication ont successivement prévalu. On aurait d'abord mis sur la nature du système politique européen, « trop lointain, trop complexe pour donner corps à autre chose qu'à

(22) S. DUCHESNE et A.-P. FROGNER, « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, 2002, p. 356 ; voy. aussi S. DUCHESNE, « "Des nations à l'Europe", "L'Europe au-delà des nations" mais aussi "L'Europe contre les nations" : Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », *Annales d'études européennes*, vol. 8, 2005, pp. 137-151 et *id.*, « Waiting for a European Identity... Reflections on the Process of Identification with Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 9, n° 4, 2008, pp. 397-410.

des opinio  
tout mont  
térêt pour  
péenne – M  
première p  
pour les ob  
déré comm  
dès lors, é  
nationales  
tité europé  
nation et l  
pourtant u  
identificati  
suggère qu  
de l'identit  
disposition  
la « dimens  
cation ou c  
politiques a  
attitudes de  
les leaders  
attachemen  
tenance nat  
Mais, dans  
la dimensio  
capacité de  
et lointaine  
on dire – la  
imaginée et  
ment d'anta  
Même si e  
qu'Elias a co

(23) Comme désintérêt ou m ce déficit, les « probable que ce

(24) S. DUCH

(25) *Ibid.*, p.

(26) *Ibid.*, p.

(27) Comme *and the Develop* Press, 1996, p. Pierre Bourdieu

des opinions instantanées, superficielles, de la part de citoyens dont tout montrait qu'ils n'avaient que très peu de connaissances et d'intérêt pour l'Europe ». La consolidation du processus d'intégration européenne – Maastricht puis la monnaie unique – aurait rendu caduque cette première piste. En outre, comme je l'ai déjà souligné, le manque d'intérêt pour les objets institutionnels ou politiques peut difficilement être considéré comme spécifique à l'Europe (23). Une autre explication aurait, dès lors, été privilégiée : celle qui « considère la persistance d'identités nationales affirmées comme le principal obstacle sur la voie de l'identité européenne » (24) et renvoie à l'opposition entre l'attachement à la nation et l'attachement à l'Europe. Selon Duchesne et Frogner, il est pourtant une « évidence statistique : l'absence de relation inverse entre identifications européenne et nationale » (25). L'analyse des données suggère que l'identité nationale, loin d'être un frein au développement de l'identité européenne, constitue « sinon un préalable, du moins une disposition favorable » à celle-ci. À tout le moins, il faudrait distinguer la « dimension sociologique » et la « dimension politique » de l'identification ou de l'attachement : « Dans les périodes d'intenses discussions politiques autour de l'Europe [...], on peut effectivement observer sur les attitudes des citoyens [...] les conséquences des enjeux de pouvoir entre les leaders politiques nationaux et européens : ils tendent à opposer leurs attachements national et européen, et la fierté qu'ils tirent de leur appartenance nationale devient un obstacle à son prolongement dans l'Europe. Mais, dans les périodes plus calmes [...], on mesure alors plus clairement la dimension sociologique de l'attachement à l'Europe, qui résulte de la capacité des acteurs à s'identifier à une communauté politique imaginée et lointaine, et cette capacité a pour matrice – pour "amorce", pourrait-on dire – la capacité à s'identifier à cette autre communauté politique imaginée et lointaine qu'est la nation » (26), laquelle n'implique pas forcément d'antagonisme à l'égard des autres communautés.

Même si elles ne s'appuient sur aucune étude empirique, les réflexions qu'Elias a consacrées à la prégnance de l'*habitus* national (27) esquissent

(23) Comme je l'ai déjà suggéré, on peut faire l'hypothèse d'un autre type de lien entre désintérêt ou méconnaissance et déficit d'identification : plutôt que de constituer la cause de ce déficit, les « non-attitudes » peuvent fort bien en être l'un des effets. À tout le moins, il est probable que ces phénomènes s'alimentent mutuellement.

(24) S. DUCHESNE et A.-P. FROGNER, *ibid.*, p. 357.

(25) *Ibid.*, p. 358.

(26) *Ibid.*, p. 366.

(27) Comme le notent Dunning et Mennell dans leur préface à *The Germans (Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and Twentieth Centuries)*, Cambridge, Polity Press, 1996, p. IX, 438 p.), Elias utilise le terme « *habitus* » bien avant sa popularisation par Pierre Bourdieu puisqu'il apparaît à la page XI de la préface, rédigée en 1936, de la première

une piste d'investigation assez complémentaire. Celle-ci est par définition difficile à tester, empiriquement, puisqu'elle s'attache aux évolutions des entités politiques et des manières de se les représenter sur la très longue durée. Partant de l'évocation des périodes antérieures, Elias suggère que ce ne sont pas d'abord des identités singulières qui s'opposent à l'identification à des entités politiques supranationales. Selon lui, c'est plus généralement un *habitus* de type national, en soi enclin à « résister », qui tarde à se voir remplacer ou doubler par un autre, « plus englobant » et « moins affectif ». Cette intuition n'est pas incompatible avec la thèse exposée plus haut, selon laquelle l'identité européenne a pour pré-condition d'existence le développement de l'identité nationale-démocratique. Chez cet auteur, la conception de l'identité européenne est bien « postnationale », au sens où elle ne renvoie pas au simple élargissement du sentiment d'appartenance. En même temps, si elle advient, une telle évolution s'inscrit forcément dans la postérité d'une histoire sociale et politique centrée (un temps) autour de la nation, ce qui ne signifie aucunement que le passage devrait, pour cette raison, s'opérer harmonieusement, sans heurts.

Sur la question qui nous intéresse ici, la dynamique intégration/identification, la sociologie historique d'Elias risque certes de faire retour sur une vision assez déterministe du devenir politique. C'est du moins ce que suggère l'idée du retard (28) structurel des processus d'identification (ou d'« intégration subjective ») sur la réalité des « interdépendances » (économiques, géopolitiques, écologiques, notamment), et sur les éventuelles reconnaissance et institutionnalisation juridico-politiques de celles-ci (l'« intégration objective » comme je l'appelle ailleurs (29)). Chez Elias, le développement d'une identité ou d'un

édition d'*Über den Prozess der Zivilisation* (partiellement traduit en français par P. Kamnitzer sous la forme de deux livres séparés : *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, Paris, 1973, et *La dynamique de l'Occident*, 1975, rééd. Pocket). Par « *habitus* », écrivent Dunning et Mennell, *ibid.*, Elias désigne fondamentalement le « savoir social incorporé » faisant figure de « seconde nature ». Ils précisent : « Ce concept n'est en aucune manière essentialiste ; en fait, dans une large mesure, il est utilisé pour contourner les problèmes posés par la vieille notion de "caractère national", qui semble désigner quelque chose de défini, de statique. Elias soutient ainsi que "le destin d'une nation se sédimente, à travers les siècles, dans l'habitus de ses individus membres", ce qui implique que l'habitus change au cours du temps, précisément parce que le destin et les expériences d'une nation (ou de ses groupes constitutifs) se transforment et s'accumulent continuellement » (Je traduis de l'anglais).

(28) N. ELIAS, « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », *op. cit.*, p. 274.

(29) Sur les trois notions ou niveaux d'interdépendance et d'intégration objective et subjective, je me permets de renvoyer au chapitre de mon livre qui traite de la question : *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 85-112. Voy. aussi l'article de Guillaume Devin, sur lequel je m'appuie : « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 2, 1995, pp. 305-327.

sentir  
des ir  
n'app  
interd  
à ce n  
ci. El  
tégrat  
« légi  
certai  
place  
finale  
ou d'u  
tiona  
Ava  
sante  
l'Euro  
le thè  
convic  
péens  
Par ail  
ce gen  
sentim  
Force  
L'Euro  
réalisé  
des « v  
d'engag  
gères »  
suppos  
ment o  
Mais, e  
De mêm  
drapeau  
ne « rec  
que ce

(30) Je  
cadre des  
plus génér  
son « type  
de ceux qu  
qu'ils « rec  
logie, trad

sentiment d'appartenance qui se hisserait en quelque sorte au niveau des interdépendances économiques, militaires, écologiques ou autres n'apparaît certes pas aussi « inéluctable » que la globalisation de ces interdépendances. Cependant, les identités communautaires réactives à ce mouvement ne pourraient durablement bloquer ou inverser celui-ci. Elles se trouveraient tout simplement exclues du processus d'intégration, qui pourrait dès lors difficilement être considéré comme « légitime » en ce qui les concerne (30). Empreinte en ce sens d'un certain fonctionnalisme historique, cette pensée accorde toutefois une place de choix aux émotions et à leur évolution, et envisage même, finalement, de dissocier le développement d'un *humankind habitus*, ou d'une identité « cosmopolitique », et celui des institutions supranationales.

Avant d'y venir, reste qu'on n'en sait guère plus à propos de la composante proprement affective de l'attachement des citoyens à la nation ou à l'Europe qu'à propos de leur indifférence, malgré l'engouement suscité par le thème. Quelle est, par exemple, l'importance des affects par rapport à la conviction, plus « rationnelle », au sens wébérien, de partager entre Européens des intérêts à défendre, une histoire ou des valeurs communes ? Par ailleurs, une conscience d'appartenance constituée d'éléments de ce genre est-elle pour autant dépourvue d'émotions ? À l'inverse, les sentiments ne s'appuient-ils pas pour partie sur des critères objectivés ? Force est de constater que les chiffres, à nouveau, nous renseignent peu. L'Eurobaromètre Spécial intitulé « Citizenship and Sense of Belonging » réalisé à l'automne 2003 laissait en particulier sur sa faim. On y traitait des « valeurs », des « préoccupations », des « attitudes », des « niveaux d'engagements », des dispositions à « l'apprentissage des langues étrangères », des « intérêts » et des « affinités » transnationales qui, peut-on supposer, en viendraient à définir une identité européenne si leur classement ou leur évaluation convergeait dans les différents États membres. Mais, en définitive, on n'y parlait pas de « sentiments d'appartenance ». De même, l'Eurobaromètre Standard 67 (en 2007) s'intéressait certes au drapeau européen, qu'une petite minorité (5 %) de citoyens seulement ne « reconnaissaient » pas. Mais, à nouveau, quant aux « sentiments » que ce drapeau « éveille », que l'enquête entendait également sonder,

(30) Je ne parle pas ici de la légitimité « démocratique », envisagée le plus souvent dans le cadre des réflexions sur l'Europe, quelle que soit la définition qu'on lui donne, mais de manière plus générale de la légitimité au sens générique chez Max Weber. Cette légitimité, quel que soit son « type », implique (seulement) que l'activité sociale des individus s'oriente, du point de vue de ceux qui y participent, d'après la représentation de l'existence d'un ordre (politique) légitime, qu'ils « reconnaissent » comme tel (M. WEBER, *Économie et société*. I. *Les catégories de la sociologie*, traduit de l'allemand par J. Freund et al., Paris, Plon, 1971 [1921], rééd. Pocket 1995, p. 64).

on devait se contenter de savoir que 78 % des citoyens étaient « plutôt d'accord » avec la seule proposition qui leur était offerte : « Ce drapeau représente quelque chose de bien ». Enfin, il n'était toujours pas question de sentiment dans les réponses proposées à la question « Que représente l'U.E. pour vous personnellement ? » dans l'Eurobaromètre Standard 76 (automne 2011).

Selon Sophie Duchesne pourtant, « en l'espace d'une décennie, les travaux portant sur les relations entre les citoyens et le système politique né de l'intégration européenne ont globalement troqué une approche par les attitudes et le soutien à une interrogation sur l'identité » (31) et sur sa dimension affective, notamment sous l'influence de la psychologie sociale (32). Cette dernière intervention ne serait d'ailleurs pas étrangère à la « relative inadéquation conceptuelle de l'usage actuel de la notion d'identité européenne » (33). Aussi, il conviendrait de ne pas oublier que l'identité en question est une identité *politique* et démocratique au sens moderne ; le rapport « nous-eux » ou l'opposition *in-group/out-group* se révéleraient donc insuffisants pour l'appréhender. On ne saurait négliger non plus que cette présumée identité est, en réalité, en développement et que le processus d'identification qui s'opérerait peu ou prou concerne des sociétés bien particulières, à savoir des sociétés marquées par un contexte post-industriel, à la fois individualistes et inscrites dans un processus plus vaste et moins abouti que celui de l'intégration européenne puisqu'il concerne l'humanité tout entière ; des sociétés dans lesquelles préexiste en outre, ou a préexisté, une identité nationale plus ou moins forte.

Tout cela justifierait bien de parler « d'identification » plutôt que « d'identité », et de se pencher spécifiquement sur sa dimension individuelle et affective. L'identification désignerait alors « le processus par lequel un acteur social assume subjectivement, et même passivement, une appartenance à un groupe social, quel qu'il soit ». Ce que l'on cherche à « mesurer », c'est par conséquent « dans quelle mesure, au-delà de simples opinions, favorables ou non au système politique qui se met en place au niveau européen, les citoyens de l'Union en viennent [...] à développer à l'égard de la communauté politique dessinée par ces institutions un sentiment d'appartenance, plus profond, plus affectif

(31) S. DUCHESNE, « "Des nations à l'Europe"... », *op. cit.*, p. 137.

(32) Voy., par exemple, M. BRUTER, *Citizens of Europe ? The Emergence of a Mass European Identity*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.

(33) S. DUCHESNE, « "Des nations à l'Europe"... », *op. cit.*, p. 142.

et plu  
les se  
l'Eurc

À c  
d'appa  
micro  
eux-m  
longte  
les ap  
s'avér  
gique  
« émoi  
politiq  
par se

La  
bon po  
tion se  
fonde  
cipants  
sion, s  
la com  
tenanc  
langue  
la com  
sociale  
compro  
ou sur  
Il souli  
ont en

(34) *It*

(35) *V*

M. DE LAS  
« Faut-il d  
pp. 175-18

(36) *M*

(37) *It*

(38) *It*

et plus durable » (34). Sans présumer bien sûr qu'une « approche par les sentiments » apporte forcément « la » solution aux problèmes de l'Europe.

### 3. — L'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE : LE RÔLE DES AFFECTS REVU PAR LES CLASSIQUES

À ce stade, cette composante proprement affective du sentiment d'appartenance demeure toujours bien mystérieuse. Les approches microsociologiques et résolument qualitatives laissant aux individus eux-mêmes le soin de la définir (35), actuellement en plein essor, sont longtemps restées à la traîne dans un paysage scientifique dominé par les approches normatives et/ou quantitatives. Quoi qu'il en soit, il peut s'avérer utile de faire retour sur certains éléments de la théorie sociologique pour savoir ce que peuvent signifier « affects », « sentiments » et « émotions » lorsqu'il est question d'appartenance à une communauté politique, c'est-à-dire de l'identification d'une communauté politique par ses membres.

La définition de la communalisation proposée par Weber offre un bon point de départ. Par « communalisation », Weber entend « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde [...] sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté » (36). Pour notre discussion, son rappel est précieux. D'abord, cette conception signifie que la communauté ne naît que si elle inspire « le sentiment d'une appartenance commune », ce que ne garantit pas plus la « communauté de langue » que le lien du sang par exemple (37). Ensuite, Weber distingue la communalisation de la « sociation », définie comme « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité se fonde sur un compromis d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination d'intérêts motivée de la même manière » (38). Il souligne, en outre, que « la grande majorité des relations sociales ont en partie le caractère d'une communalisation, en partie celui d'une

(34) *Ibid.*, p. 147.

(35) Voy. Ph. ALDRIN et M. DE LASSALLE, « Façons de parler d'Europe », in D. GAXIE, N. HUBÉ, M. DE LASSALLE, J. ROWELL (dir.), *L'Europe des Européens*, op. cit., pp. 149-174 ; P. LEHINGUE, « Faut-il des compétences spécifiques pour s'exprimer sur l'Europe ? », in D. GAXIE et al., *ibid.*, pp. 175-188.

(36) M. WEBER, *Économie et société*. 1. *Les catégories de la sociologie*, op. cit., p. 78.

(37) *Ibid.*, pp. 80-81.

(38) *Ibid.*, p. 78.

sociation » (39). Et il précise : « N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but [...], peut faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté ». Enfin, prenant l'exemple de la langue, il avance que « c'est seulement avec l'opposition consciente à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté et des sociations dont le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue » (40).

À partir de là, deux questions au moins méritent d'être posées concernant l'intégration européenne et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe – ce que j'appelle l'européanisation « subjective » et affective. D'abord, si l'intégration politique de l'Europe « peut faire naître des valeurs sentimentales », est-il pour autant nécessaire (et souhaitable) que ce soit le cas ? Si l'on préfère : est-on bien certain que l'absence de tels sentiments soit dans ce cas préjudiciable à la légitimité de l'entité politique ? D'autant plus – là réside la seconde question – si la naissance d'une appartenance et donc d'une communauté affective de ce type ne peut se faire que par le biais de « l'opposition consciente à des tiers », à travers laquelle seulement les « qualités », la « situation » ou le « comportement » en viennent à être perçus comme communs et à définir la communauté selon Weber. Par où l'on en revient à la vaste question de « l'Autre » et du conflit, thématiques que l'on retrouve tant chez Elias que chez Simmel (41).

Au niveau national, le rôle historiquement intégrateur des conflits armés ne fait, rétrospectivement, guère de doute. Comme l'ont montré de nombreux travaux de sociologie historique (42), non seulement l'émergence des premiers États modernes, mais aussi le développement ultérieur des États-nations ont eu la guerre et l'impôt comme principaux « moteurs », ces deux facteurs entretenant entre eux une solidarité profonde. Cela dit, un auteur comme Elias, s'il s'accorde avec Simmel pour considérer l'opposition à l'autre et le conflit armé comme favorisant le sentiment d'appartenance, ne concède pas que ce soit le conflit seul, en soi, qui définit ou rend possible ce sentiment et légitime qu'on sacrifie sa vie pour défendre la communauté qu'il désigne. La

(39) *Ibid.*, p. 79.

(40) *Ibid.*, p. 81.

(41) G. SIMMEL, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, op. cit., pp. 328-339.

(42) Voy., parmi les plus illustres, Ch. TILLY, *Coercion, Capital, and European States, AD 990-1990*, Cambridge, Blackwell, 1990, et P. ANDERSON, *Lineages of the Absolutist State*, Londres, New Left Books, 1974.

natio  
bien j  
s'expl  
ment  
Elias,  
qu'au  
menta  
memb  
et mo  
plurie  
Aut  
giques  
naître  
nation  
tion e  
l'élect  
politiq  
démoc  
Mais l  
commi  
toute c  
sition  
toute c  
aux aff  
l'avant  
ici, je r  
En r  
facette  
« proce  
la long  
tures n  
néanme  
des éme  
Pour  
tive app  
n'est qu

(43) N.  
(44) G.  
(45) P.  
logie d'Eli

nation, nous dit Elias, le sentiment d'appartenir à un État, résulte bien plutôt de la démocratisation politique qui s'opère au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle et s'exprime à travers l'extension du suffrage : « L'intégration pratiquement complète de tous les citoyens dans l'organisation de l'État, écrit Elias, ne s'est effectuée au sein des États parlementaires européens qu'au cours du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. C'est seulement avec la représentation parlementaire de toutes les couches de la société que l'ensemble de leurs membres ont commencé à considérer l'État comme une unité du nous et moins comme un groupe dont on parlait à la troisième personne du pluriel » (43).

Autrement dit, ni les frontières, fussent-elles « toujours psychologiques » (44), ni les guerres, chaudes ou froides, n'ont « suffi » à faire naître la conscience de soi de cette communauté particulière qu'est la nation démocratique, sur laquelle se fonde de toute évidence l'intégration européenne au stade ultérieur. Plus précisément, suivant Elias, l'élection des représentants au suffrage universel et la participation politique apparaissent comme les éléments qui distinguent la nation démocratique moderne d'autres formes de communautés politiques. Mais la nation moderne démocratique recèlerait néanmoins des traits communs avec les autres formes de communautés humaines. Comme toute communauté, elle se construirait *aussi* dans le rapport et l'opposition à d'autres, également évoqués par Weber et Simmel. Et, comme toute communauté, elle renverrait *aussi* au sentiment d'appartenance, aux affects et aux émotions. La sociologie historique d'Elias présentant l'avantage de relier les différentes questions auxquelles on s'intéresse ici, je m'y arrêterai pour finir.

En réalité, les affects ne représentent dans les travaux d'Elias qu'une facette d'un objet bien plus vaste, la « civilisation », plus exactement le « processus de civilisation » (45), qui implique d'étudier ensemble, et sur la longue durée, l'évolution des structures sociales, et celle des structures mentales des individus. La sociologie historique d'Elias assigne néanmoins une place de choix à la question de l'évolution des affects et des émotions, en se centrant sur l'histoire de l'Occident moderne.

Pour Elias, on peut dire que, chez l'homme, la communauté affective apparaît « première », au sens où un être humain n'en est pas un, il n'est qu'un corps, s'il n'a pas entretenu, dès sa naissance, des relations

(43) N. ELIAS, « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », *op. cit.*, p. 270.

(44) G. SIMMEL, *ibid.*, pp. 605-607.

(45) Par son titre original, *Über den Prozess der Zivilisation*, l'ouvrage majeur de la sociologie d'Elias résume ainsi toute l'ambition de l'œuvre.

« purement affectives » avec d'autres êtres humains (46). Mais sont en même temps « premières », dans les parcours des individus en formation, d'autres relations de dépendance, biologiques et économiques par exemple. Il existerait ainsi des relations d'interdépendance purement affectives, sans lesquelles l'individu ne peut vivre en tant qu'être humain, et, souvent plus lointaines et impersonnelles, des relations d'interdépendance sans lesquelles il ne peut tout simplement pas survivre. Les configurations, fondées sur des interdépendances de divers types (47) (économiques notamment, mais aussi culturelles, ou militaires, ou encore écologiques), ne sont pas forcément des communautés. « L'intégration » communautaire impliquant l'identification d'un « nous » par des « je » toujours déjà pris dans d'autres « nous », toutes les configurations, en effet, n'entraînent pas, dans le chef de ceux qu'elles relie, le développement d'un sentiment d'appartenance supposant la conscience de leur(s) interdépendance(s). Mais elles peuvent le faire, par exemple dans le cas de réseaux familiaux, mais aussi professionnels, ou politiques.

Le plus souvent, le sentiment d'appartenance ne serait donc pas uniquement fondé sur de « purs affects ». L'appartenance communautaire serait néanmoins doublement associée au développement de liens ou de représentations à composante affective sur lesquels elle fait fond et/ou qu'elle favorise en retour. Cela dit, il serait illusoire de vouloir définir une fois pour toutes ces affects. Poser qu'ils sont, à l'instar des interdépendances dont ils ne sont finalement qu'un aspect, bien plus nécessaires à la vie des êtres humains qu'à celle de tout autre animal social n'implique en rien que les choses soient figées. Les affects et surtout leur portée varient selon les sociétés et à travers les âges et cette évolution est précisément au cœur du processus de civilisation reconstruit par Elias.

Dans *La dynamique de l'Occident*, second tome du *Procès*, l'émergence de l'État moderne se voit étroitement associée à une relative pacification de l'espace social, évolution lourde de signification sur le plan de la gestion des affects, notamment celle des pulsions agressives. Ces deux processus connexes (genèse de l'État, relative pacification de l'espace social à l'intérieur des frontières) ne fondent pas pour autant la communauté politique moderne. En effet, ils signent seule-

(46) N. ELIAS, *La solitude des mourants*, traduit de l'allemand par S. MULLER, Paris, Christian Bourgois, 1987, p. 12.

(47) Chez Elias, la notion de configuration remplace, élargit et « déréifie » les notions de « société » ou de « groupe social ». Surtout, elle met en cause le statisme souvent induit par ces notions. Voy. *Qu'est-ce que la sociologie ?*, traduit de l'allemand par Y. Hoffmann, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991 [1976], pp. 154-161 et *La société des individus* [1939, 1987], *op. cit.*, pp. 35-108.

ment  
on n  
com  
plus  
Le se  
est p  
triot  
Elias  
comu  
toire  
sou  
natio  
crati  
à me  
les p  
cées  
les sy  
pouv  
dire  
contr  
group  
enfin  
ment  
Le  
mode  
antag  
dant  
tache  
sur -  
quem  
« com  
bitus  
où se  
tution  
d'une  
que ce  
n'exis

(48)  
cœur de  
M. Wiew  
(49)

). Mais sont en vidus en formations économiques par lance purement qu'être humain, ns d'interdépen- vivre. Les confi- pes (47) (écono- res, ou encore « L'intégration » par des « je » figurations, en t, le développe- tence de leur(s) ple dans le cas iques.

erait donc pas ce communau- ement de liens ls elle fait fond ire de vouloir t, à l'instar des pect, bien plus t autre animal s. Les affects ers les âges et de civilisation

Procès, l'émer- à une relative nification sur ulsions agres- ative pacifica- dent pas pour signent seule-

ER, Paris, Christian

ie » les notions de souvent induit par Hoffmann, La Tour vidus [1939, 1987],

ment l'acte de naissance d'« unités de survie » à l'intérieur desquelles on ne s'entretue plus, ou moins. De son côté, le développement d'une communauté d'appartenance correspondant à l'État nécessite bien plus que la sécurité physique et juridique désormais promise par la loi. Le sentiment ou la conscience de soi qu'une telle communauté implique est par ailleurs irréductible à un sentiment d'« amour » (de ses compatriotes ou de sa patrie). En outre, comme Weber l'a bien montré, et Elias à sa suite, le lien d'identification n'a pas sa source ultime en une communauté de langue, de culture, d'origine ethnique ni même d'histoire ou de destin (48). Dans le cas de l'État et de la nation, il faut souvent attendre plusieurs siècles pour que se développe un sentiment national largement partagé, essentiellement sous l'effet de la démocratisation politique. Une démocratisation « fonctionnelle » d'abord, à mesure que l'industrialisation modifie les rapports de force entre les possédants et les travailleurs dans les sociétés industrielles avancées ; une démocratisation « institutionnelle » ensuite, du moins dans les systèmes pluralistes, organisant la lutte pour l'accès à l'exercice du pouvoir sur la base de la reconnaissance d'une opposition (49). C'est dire si, selon Elias, le sentiment national ne fait pas disparaître – au contraire, même – les conflits d'intérêts et de valeurs entre les divers groupes qui en viennent à s'identifier à l'État-nation lorsqu'ils sont enfin « intégrés », c'est-à-dire par principe associés à son gouvernement par le biais du suffrage universel et des partis de masse.

Le sentiment d'appartenance qui fonde la communauté politique moderne – en tout cas celle-là – ne supprime donc ni les clivages ni les antagonismes. Comme toute communauté, la nation entretient cependant un *habitus* spécifique plus ou moins commun, contribuant à l'attachement même si ce n'est pas sa fonction spécifique, et qui s'appuie sur – ou, plus précisément, met en exergue – des éléments non spécifiquement politiques, comme la langue ou tel épisode d'un passé supposé « commun ». S'il cristallise les représentations et les pratiques, l'*habitus* national se transmet forcément tout en évoluant dans la mesure où seuls des individus (reliés) le font vivre, fût-ce à travers les institutions au sens large. Ainsi, la notion d'*habitus* comporte bien l'idée d'une certaine continuité du sentiment communautaire (qui n'exclut pas que celui-ci meure), mais non celle de sa permanence, puisque l'*habitus* n'existe pas en dehors des individus qu'il concerne. Il contient donc

(48) Voy. aussi N. ELIAS et J. L. SCOTSON, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, traduit de l'anglais par P.-E. Dauzat, Avant-propos de M. Wieviorka, Paris, Fayard, 1997 [1965].

(49) N. ELIAS, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, op. cit., pp. 76 et s.

en même temps l'idée de changement, mais non celle de rupture : c'est à l'échelle des générations, voire des siècles, que se modifient structurellement le sentiment d'appartenance à la communauté politique et l'*habitus* qui lui donne vie.

Pour faire retour sur mon propos de départ, voilà ce qui expliquerait les difficultés d'une intégration politique au-delà des nations : si « réaliste » qu'elle soit eu égard à la réalité d'interdépendances désormais planétaires, face à la prégnance des *habitus* nationaux, une intégration de cet ordre apparaît paradoxalement comme une utopie abstraite empreinte de naïveté (50). C'est que les communautés ou les sentiments d'appartenance sont toujours « en retard d'une guerre », au sens littéral jusqu'ici. C'est quand l'État-nation est de fait dépassé par la Seconde Guerre mondiale – qui révèle les puissances continentales, l'Est et l'Ouest, comme « unités de survie », bientôt dépassées elles-mêmes par la course aux armements (51) – que le sentiment national apparaît le plus fort. C'est, à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, quand l'Europe ne saurait plus seule peser sur l'avenir de ses peuples que pointe enfin la question de son intégration sociale, politique, citoyenne.

À côté de cet « effet retard », déjà pointé par Marx à propos de la conscience de classe (52), il y aurait cependant dans l'histoire une autre tendance lourde qui affecte, bien au-delà de l'Europe, la définition de la communauté politique et la définition des communautés politiques par elles-mêmes. En dépit de multiples et profondes régressions, par-delà les guerres et les génocides, elle concerne l'extension progressive (et relative) de la capacité de s'identifier à un autre de plus en plus éloigné et de plus en plus différent par le biais de la répulsion accrue éprouvée à l'égard de ses souffrances (53). L'intégration politique à venir peut bien nourrir – et tout à la fois s'appuyer sur – une identification émotionnelle de plus en plus englobante de ce type. Elle ne saurait cependant s'y réduire, sous peine d'en rester à une simple extension des affects d'appartenance, *in fine* toujours exclusifs d'un « Autre », et de se voir

(50) N. ELIAS, « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », *op. cit.*, p. 295.

(51) Voy. « Les pêcheurs dans le Maelström », in *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, traduit de l'allemand par M. Hulin, Avant-propos de R. Chartier, Paris, Fayard, 1993 [1980], rééd. Pocket, pp. 69-174.

(52) Voy. notamment K. MARX et Fr. ENGELS, *Manifeste du Parti communiste*, traduit de l'allemand par Laura Lafargue, Paris, Librio, 1998 [1848], pp. 26-42.

(53) Tel est précisément ce que révèle, en négatif, « l'effondrement de la civilisation » sur lequel se penche Elias après le procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961 (« The Breakdown of Civilization », in *The Germans*, *op. cit.*, pp. 299-402) ; voy. aussi *La solitude des mourants* (*op. cit.*). Elias y résume en une phrase la progression historique d'une conscience de soi décentrée, fondée sur l'abaissement du seuil de tolérance à la souffrance d'autrui : « Nous allons voir des matches de football, et plus des combats de gladiateurs » (p. 13).

vouée à l  
sément. I  
toute l'hu  
compris.  
sont auss  
la reconn  
unissent a

En con  
historique  
nale démo  
sation, cer  
politiques  
et surtout  
les Belges  
des frères  
la protecti  
voit mal c  
pourrait êt  
européenn  
nature hum  
ment intégr  
sur la duré  
Plus larges  
l'intéresser  
éventuels i  
pas – à tra  
à travers le  
exercer sur

(54) Claire  
des politiques  
qui concerne le  
recherche de S  
supérieur et pr  
accru leurs sen  
Voy. Cl. DUPUY et  
Case of Belgium  
E.C.P.R. Joint S  
and the Making  
S. SCHRAM, « A P  
Science Review,

de rupture : c'est  
modifient struc-  
turalité politique et

ce qui explique-  
des nations : si  
pendances désor-  
nationaux, une  
comme une utopie  
munautés ou les  
une guerre », au  
fait dépassé par  
es continentales,  
dépassées elles-  
ntiment national  
and l'Europe ne  
e pointe enfin la  
e.

à propos de la  
histoire une autre  
définition de la  
es politiques par  
ssions, par-delà  
progressive (et  
en plus éloigné  
crue éprouvée à  
venir peut bien  
cation émotion-  
aurait cependant  
sion des affects  
», et de se voir

295.

anciation. Contribu-  
lin, Avant-propos de

niste, traduit de l'al-

la civilisation » sur  
1 (« The Breakdown  
itude des mourants  
cience de soi décen-  
: « Nous allons voir

vouée à l'échec, faute de combattants, faute d'un « Autre », très précieusement. Dans *La solitude des mourants*, où affleure à chaque page toute l'humanité d'Elias, celui-ci fait ainsi l'éloge d'un rationalisme bien compris. Comme en dernière instance, il nous invite à penser que ce sont aussi des émotions, des sentiments et des affects qui entravent la reconnaissance, par les Européens, des liens qui les unissent, et les unissent aux « autres ».

### CONCLUSION

En contrepoint d'une « approche par les sentiments », la sociologie historique rappelle ainsi que la particularité de la communauté nationale démocratique fut bel et bien de se constituer à travers la démocratisation, certes incomplète, de l'accès au pouvoir et la conquête des droits politiques et sociaux. Soit donc une intégration qui n'est pas seulement, et surtout pas d'abord, de nature « affective » : ce n'est pas parce que les Belges, les Allemands ou les Français se seraient aimés comme des frères que furent élargi le droit de vote et reconnus les droits à la protection sociale en Belgique, en Allemagne et en France. Et l'on voit mal comment l'absence de sentiments forts entre les Européens pourrait être une des principales explications de l'absence de fiscalité européenne, par exemple. Sauf à faire de la solidarité un invariant de la nature humaine, comment, en effet, pourrait-elle faire figure de sentiment intégrateur au niveau européen sans que les citoyens aient fait, sur la durée, l'expérience de sa mise en œuvre effective à ce niveau ? Plus largement, plutôt que d'être à son fondement, l'attachement et l'intéressement à l'Union devraient pouvoir être envisagés comme les éventuels indices d'une intégration qui s'opère d'abord – ou ne s'opère pas – à travers certaines politiques publiques européennes (54). Voire à travers le contrôle tout à fait spécifique que les citoyens peuvent exercer sur celles-ci : non comme faisant partie d'un peuple qui n'existe

(54) Claire Dupuy et Virginie Van Ingelgom notent que les *policy feedbacks* – les effets des politiques publiques sur la politique elle-même – ont été relativement peu étudiés en ce qui concerne les citoyens. Pour illustrer cette approche et sa fécondité, elles s'appuient sur la recherche de Suzanne Mettler, qui a montré que la loi ayant ouvert l'accès à l'enseignement supérieur et professionnel aux soldats de la Seconde Guerre mondiale « avait profondément accru leurs sentiments civiques et leur participation politique, électorale et non électorale ». Voy. Cl. DUPUY et V. VAN INGELGOM, « Policy Feedback and Multi-Level Legitimacy. The Exploratory Case of Belgium », Paper presented at the 19<sup>th</sup> Conference of the Council for European Studies/E.C.P.R. Joint Sessions, Boston/Anvers, 2012 ; S. METTLER, *Soldiers to Citizens : The G.I. Bill and the Making of the Greatest Generation*, New York, Oxford University Press, 2005 ; J. SOSS et S. SCHRAM, « A Public Transformed ? Welfare Reform as Policy Feedback », *American Political Science Review*, vol. 101, n° 1, 2007, pp. 111-127.

pas mais sur la base d'un droit égal à se voir justifier, dans le langage du droit, toute décision qui les concerne (55).

L'identification sinon la stigmatisation d'un autre peuvent bien fonder le sentiment de l'existence de soi, comme le suggèrent Weber et Simmel, et favoriser l'attachement au groupe, ainsi que le prétend aussi Elias. Mais les classiques invitent encore une fois à la prudence. Une prudence d'autant plus nécessaire qu'au niveau européen, certains travaux invitent à réinterroger ce postulat en mettant en avant une corrélation évidente entre la promotion d'une identité européenne plus forte et une xénophobie accrue envers un Autre, intérieur ou extérieur, et au besoin imaginaire (56). La consolidation identitaire de l'U.E., si souvent invoquée à l'appui de sa consolidation politique, se traduirait paradoxalement par une réduction de la tolérance y compris à l'intérieur de ses frontières, soit une menace pour l'intégration elle-même, au point qu'on pourrait presque se réjouir du faible attachement des citoyens à l'Europe !

Finalement, si l'Europe actuelle vise l'intégration *politique* des citoyens, si l'on s'intéresse à ce qui pourrait la légitimer « d'en bas », il conviendrait de ne pas négliger le rôle du conflit au sein de la communauté politique en devenir, en tant que « moyen de conserver la relation globale », voire comme « l'une des fonctions concrètes qui la composent en réalité » (57). Si le « compromis de l'État social » hautement intégrateur dont parle Habermas fut d'abord, et demeure, l'objet de luttes à l'intérieur des États membres, force est toujours de s'intéresser à l'émergence, à l'expression et à la résolution des conflits politiques et sociaux internes à l'Union, autant qu'aux « résistances » identitaires. Pour envisager leur impact en termes de légitimation des processus d'intégration et d'européanisation en cours, force est de s'intéresser, surtout, aux manières dont les citoyens les éprouvent.

(55) Voy. J. NEYER, « Justice, not Democracy : Legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 4, 2010, pp. 903-921.

(56) Voy. P. MAGNETTE, « Comment peut-on être européen ? », *Raison publique*, n° 7, 2007, pp. 99-114 ; Fr. CHENEVAL, « Lost in Universalization », in J. LACROIX et K. NICOLAIDIS, *European Stories : Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, Oxford, Oxford University Press, pp. 45-49.

(57) G. SIMMEL, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, op. cit., p. 270.

## BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, P., *Lineages of the Absolutist State*, Londres, New Left Books, 1974.

BELOT, C. et BOUILLAUD, Chr., « Vers une communauté européenne de citoyens ? Pour une approche par les sentiments », *Politique européenne*, n° 26, automne 2008, pp. 5-29.

BRUTER, M., *Citizens of Europe ? The Emergence of a Mass European Identity*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.

CHENEVAL, Fr., « Lost in Universalization », in J. LACROIX et K. NICOLAÏDIS, *European Stories: Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, Oxford, Oxford University Press, pp. 31-49.

DAHL, R., *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, 1961.

DELMOTTE, Fl., « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 154, n° 8, 2008, pp. 541-554.

DELMOTTE, Fl., *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

DÉLOYE, Y., « De la citoyenneté stato-nationale à la citoyenneté européenne », *Revue suisse de science politique*, vol. 4, n° 4, 1998, pp. 169-194.

DEVIN, G., « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 2, 1995, pp. 305-327.

DUCHESNE, S. et FROGNIER, A.-P., « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, 2002, pp. 355-373.

DUCHESNE, S., « "Des nations à l'Europe", "L'Europe au-delà des nations" mais aussi "L'Europe contre les nations" : Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », *Annales d'études européennes*, vol. 8, 2005, pp. 137-151.

DUCHESNE, S., « Waiting for a European Identity... Reflections on the Process of Identification with Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 9, n° 4, 2008, pp. 397-410.

DUCHESNE, S. et HAEGEL, Fl., « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, pp. 877-909.

DUPUY, Cl. et VAN INGELGOM, V., « Policy Feedback and Multi-Level Legitimacy. The Exploratory Case of Belgium », Paper presented at the 19<sup>th</sup>

Conference of the Council for European Studies/E.C.P.R. Joint Sessions, Boston/Anvers, 2012.

ELIAS, N. et SCOTSON, J. L., *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, traduit de l'anglais par P.-E. Dauzat, Avant-propos de M. Wieviorka, Paris, Fayard, 1997 [1965].

ELIAS, N., *The Germans. Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, traduit de l'allemand par Eric Dunning et Stephen Mennell, Cambridge, Polity Press, 1996.

ELIAS, N., « Les pêcheurs dans le Maelström », in *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, traduit de l'allemand par M. Hulin, avant-propos de R. Chartier, Paris, Fayard, rééd. Pocket, 1993 [1980].

ELIAS, N., « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », in N. ELIAS, *La société des individus*, traduit de l'allemand par J. Étoré, préface de R. Chartier, Paris, Fayard, 1991 [1939, 1987], pp. 205-301.

ELIAS, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, traduit de l'allemand par Y. Hoffmann, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1991 [1976].

ELIAS, N., *La solitude des mourants*, traduit de l'allemand par S. Muller, Paris, Christian Bourgois, 1987.

ELIAS, N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, rééd. Pocket, 1975.

ELIAS, N., *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

GAXIE, D., HUBÉ, N., DE LASSALLE, M. et ROWELL, J., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010.

GAXIE, D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1993 [1978].

HEINE, S., *Les résistances à l'intégration européenne en France et en Allemagne. Une analyse des idéologies sous-tendant les critiques de gauche contre le traité constitutionnel européen*, Dissertation présentée en vue d'obtenir le titre de docteur en science politique, Université libre de Bruxelles, 2008.

HIX, S. et BARTOLINI, St., « La politisation de l'Union européenne : remède ou poison ? », *Notre Europe. Études et recherches*, Policy Paper n° 19, 2006 (consulté le 31 décembre 2011 : [http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/Polycypaper19-fr.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Polycypaper19-fr.pdf)).

KOPECKY, P. et MUDDE, C., « The Two Sides of Euroscepticism : Party Positions on European Integration in Eastern and Central Europe », *European Union Politics*, vol. 3, n° 3, 2002, pp. 297-326.

LACROIX, J. et COMAN, R. (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

- MAGNETTE, P., « Comment peut-on être européen ? », *Raison publique*, n° 7, 2007, pp. 99-114.
- MARX, K. et ENGELS, Fr., *Manifeste du Parti communiste*, traduit de l'allemand par Laura Lafargue, Paris, Libro, 1998 [1848].
- METTLER, S., *Soldiers to Citizens : The G.I. Bill and the Making of the Greatest Generation*, New York, Oxford University Press, 2005.
- MORAVCSIK, A., « In defence of the "democratic deficit" : Reassessing legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 4, pp. 603-624.
- NEYER, J., « Justice, not Democracy : Legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n° 4, 2010, pp. 903-921.
- REYNIÉ, D. (dir.), *L'opinion publique européenne en 2005*, Paris, Éditions de la Table ronde, 2006.
- SAURUGGER, S., *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Science Po, 2010.
- SIMMEL, G., *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, traduit de l'allemand par L. Deroche-Gurcel et S. Muller, Paris, PUF, 1999 [1908].
- SOSS, J. et SCHRAM, S., « A Public Transformed ? Welfare Reform as Policy Feedback », *American Political Science Review*, vol. 101, n° 1, 2007, pp. 111-127.
- SZCZERBIAK, A. et TAGGART, P., « Contemporary Euroscepticism in the Party System of the European Union Candidates States of Central and Eastern Europe », *European Journal of Scientific Research*, vol. 43, 2004, pp. 1-27.
- TILLY, Ch., *Coercion, Capital, and European States. AD 990-1990*, Cambridge, Blackwell, 1990.
- VAN INGELGOM, V., *Integrating Indifference. A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, E.C.P.R. Press Monographs Series (E.C.P.R. Jean Blondel PhD Prize), à paraître.
- VAN INGELGOM, V., *Intégrer l'indifférence. Analyse comparative, qualitative et quantitative, de la légitimité de l'intégration européenne*, Thèse de doctorat en science politique, Université catholique de Louvain et Sciences Po Paris (C.E.E.), 2010.
- WEBER, M., *Économie et société. 1. Les catégories de la sociologie*, traduit de l'allemand par J. Freund et al., Paris, Plon, 1971 [1921], rééd. Pocket, 1995.